

Santé nationale et du Bien-être social ayant trait à l'étude de l'abus de l'alcool et des drogues.

Le Comité poursuit l'examen de son projet de rapport à la Chambre des communes.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le Comité donne les autorisations nécessaires pour que les dépenses entraînées par la préparation des graphiques et de la couverture spéciale en vue de l'impression du premier rapport du Comité à la Chambre des communes soient couvertes par le budget du Comité.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le Comité fasse imprimer 5 000 exemplaires de son premier rapport à la Chambre des communes dans une édition bilingue, dos à dos, et sous couverture spéciale.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le titre du premier rapport du Comité à la Chambre des communes soit : «Boisson, pilules et drogue» : comment en diminuer la consommation au Canada».

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le Comité donne les autorisations nécessaires pour que les dépenses entraînées par l'engagement d'un éditeur du texte du premier rapport soient couvertes par le budget du Comité.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le projet de rapport, ainsi modifié, soit adopté et considéré comme le premier rapport du Comité à la Chambre des communes, que le président soit autorisé à y apporter les changements nécessaires d'ordre typographique et de présentation sans en modifier le fond, et qu'il soit prié de présenter ledit rapport à la Chambre des communes.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que, conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer une réponse globale à son premier rapport.

À 17h10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Patricia Russell
Greffier du Comité